

COMMUNIQUE DE PRESSE

ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs
Expert près la Cour d'Appel*

ARTMYN

Présenté aux enchères le 6 juin, un tableau de Monet sera la première oeuvre accompagnée de son BAP, l'équivalent d'un NFT pour les oeuvres "physiques"

A l'occasion de la vente d'un tableau de Claude Monet le 6 juin prochain à Artigny (dans le Val de Loire), la maison de ventes aux enchères française Rouillac et l'entreprise technologique suisse Artmyn délivreront à l'acheteur un portefeuille digital contenant à la fois l'empreinte digitale, le jumeau numérique et les informations essentielles de l'oeuvre. Ce Biometric Art Passport - ou BAP- est aux oeuvres d'art "physiques et matérielles" ce que le NFT -ou Non Fungible Token- est aux oeuvres digitales.

Si le système des *Non Fungible Token* va permettre de structurer le marché émergent des oeuvres d'art numériques et immatérielles échangées en crypto monnaies, le *Biometric Art Passport* d'Artmyn s'adresse à deux mondes : la nouvelle génération de collectionneurs et de créateurs qui se reconnaissent à travers des nouveaux usages, plus inclusifs et plus décentralisés, et le marché de l'art "traditionnel".

Grâce à sa technologie de numérisation en Ultra-Haute résolution unique au monde, le scanner d'Artmyn capte les propriétés physiques d'une oeuvre sous lumière visible, sous Ultra-Violet (lumière noire), sous infrarouge et sa topographie. Des algorithmes génèrent alors un jumeau numérique de cette oeuvre, qui possède "le même ADN" et que l'on peut manipuler depuis un écran comme si on tenait l'original entre les mains. C'est ce double digital qui est conservé dans un BAP et inscrit dans la blockchain. Tout comme les NFT qui sont non fongibles, chaque BAP est également unique.

Avec un NFT, c'est donc généralement le hash d'une oeuvre numérique qui est inscrit dans la blockchain, tandis qu'avec le BAP, ce hash renvoie au jumeau numérique de l'oeuvre physique. Dans les deux cas, l'ADN de l'oeuvre est inscrit dans la blockchain et rendu infalsifiable.

L'une des caractéristiques du double digital généré par le scanner d'Artmyn est en effet de posséder une quantité vertigineuse d'informations sur les propriétés physiques de l'oeuvre originale. En inscrivant le BAP dans la blockchain, ce double digital devient inviolable et l'oeuvre originale devient donc infalsifiable. Autrement dit, Artmyn permet de créer un lien vérifiable, unique, indestructible et inviolable entre l'oeuvre physique et les informations inscrites dans la blockchain.

Avec un tel système, un artiste peut par exemple éditer des oeuvres multiples -comme des lithographies- en quantité limitée, sans avoir besoin de les numéroter. Une numérisation permettant d'identifier précisément chacun des exemplaires... Ainsi que les éventuelles copies !

Mais le BAP permet également de conserver et de sécuriser toutes autres sortes d'informations comme la provenance, les certificats d'authenticité, ou les rapports de condition, en les liant à l'œuvre correspondante.

Reste un dernier pas à faire, celui d'introduire les œuvres d'art physiques sur les marketplaces dédiées aux NFT. Il suffirait pour cela de "minter" leurs jumeaux numériques, c'est à dire de créer un token à partir du double digital de l'œuvre originale. Elles pourraient alors être achetées, échangées, revendues sur les plate-formes spécialisées, comme n'importe quel autre NFT, et pourquoi pas donner lieu à de la spéculation.

La frontière n'a pas encore été franchie, mais si le marché souhaitait aller dans cette direction, ce ne serait qu'une simple formalité à accomplir...



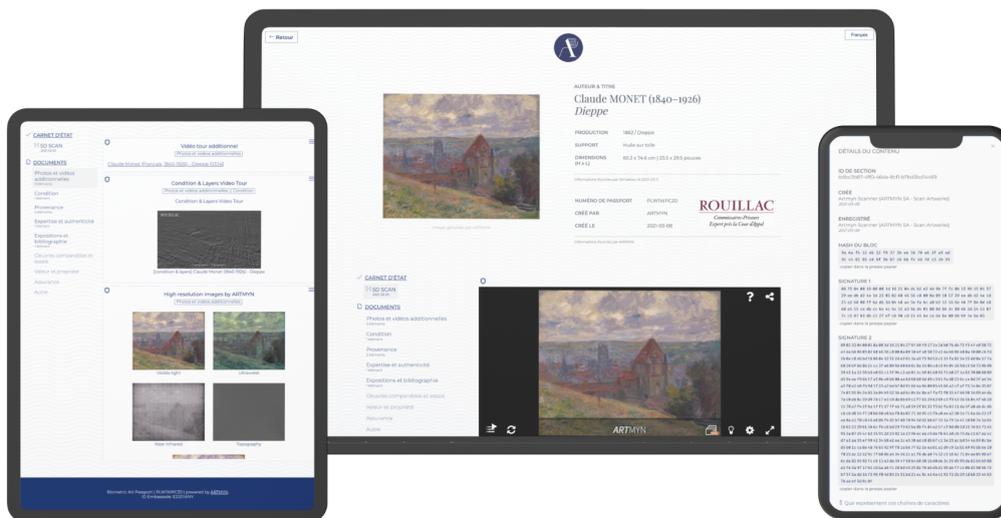
Claude Monet (1840-1926)

Dieppe

Huile sur toile

60 x 74 cm / 23.5 x 29.5 inches

Cette œuvre, vendue le 6 juin à la vente Garden Party de la Maison Rouillac, est accompagnée d'un BAP (Biometric Art Passport) qui sera remis à l'acheteur.



À propos d'Artmyn

Née à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Artmyn développe des outils technologiques qui révolutionnent la visualisation des œuvres d'art sur écran, facilitent leur promotion et assurent leur sécurisation.

Grâce à sa nouvelle génération de scanners et d'algorithmes, Artmyn extrait les caractéristiques uniques d'une œuvre d'art -son «ADN»- sous différentes sources de lumière. Elle génère des films immersifs et des images 5D interactives avec lesquelles on peut interagir depuis n'importe quel écran, partout dans le monde.

Avec des experts-restaurateurs reconnus, Artmyn a créé des outils algorithmiques permettant de suivre précisément l'évolution de l'état de conservation des œuvres d'art, ainsi qu'une nouvelle génération d'e-Catalogues et des rapports de condition digitaux.

Pour plus d'informations, visitez <https://artmyn.com/> et suivez-nous sur Facebook et Instagram @artmyn.official

A propos de la maison de ventes Rouillac

En 1989, sur les conseils de la marquise de Brantes, la maison de ventes Rouillac organise sa toute première "garden party à la française". Cette fête annuelle devient en quelques années la plus prestigieuse vente aux enchères pour la province.

Chasseurs de trésors hors pair, les commissaires-priseurs Philippe et Aymeric Rouillac présentent chaque année leurs trouvailles : le coffre de Mazarin, les collections de la chanteuse Barbara, de l'éditeur de Picasso, les souvenirs historiques de la Guerre d'indépendance offerts par George Washington et Louis XVI, des tableaux de Monet, Cranach ou Vlaininck y ont obtenu des prix records.

Pour plus d'informations, visitez <https://www.rouillac.com/> et suivez-nous sur Facebook et Instagram @aymrouillac